



LE FORFAIT DE SERVICES JURIDIQUES

Les procédures judiciaires peuvent être longues et coûteuses, mais les réponses à vos questions juridiques ne sont qu'à un simple coup de fil. **ARAG peut contribuer à réduire le temps et les efforts nécessaires à la recherche de ressources juridiques en ligne.**

Ligne d'assistance juridique illimitée

Vous avez accès à une assistance juridique téléphonique qui vous permet d'obtenir, en toute confidentialité, une aide et des renseignements généraux en lien avec tout problème juridique afin de comprendre vos droits et vos options. Les avocats de l'assistance juridique téléphonique n'effectuent pas de recherche se rapportant à un cas en particulier et n'examinent pas de documents.

Exemples de questions que vous pouvez poser à un avocat de la ligne d'assistance :

- ✓ « J'ai embauché un entrepreneur pour rénover ma cuisine, mais le travail qu'il a effectué est non conforme aux normes. Que puis-je faire maintenant? »
- ✓ « Je fais l'objet d'une vérification par l'Agence du revenu du Canada. Quelles mesures dois-je prendre pour m'assurer que tout se passe bien? »
- ✓ « J'aimerais rédiger un testament. Comment puis-je le faire et quelles sont les exigences juridique d'un testament ? »

Centre de documentation juridique

Vous avez accès illimité à une bibliothèque de documents juridiques. Ces documents sont courants et rédigés par des avocats, sous forme de modèles guidés que vous pouvez personnaliser.

Chaque titulaire de contrat a droit à son compte, mais il n'y a pas de limite au nombre de fois où vous pouvez consulter le Centre de documents. **Pour créer un compte, visitez: documentcentre.arag.ca/fr.** Puis, à l'étape 1, Créer un compte, entrez le code de client.

Exemples de documents auxquels vous avez accès :

- ✓ Contrats de bail résidentiel;
- ✓ Documents de testament, documents de procuration;
- ✓ Accords de séparation;
- ✓ Accords pré-nuptiaux et de cohabitation;
- ✓ Et plus encore!

Examen de documents juridiques

Un avocat examinera un document juridique simple et vous fournira une copie annotée du document accompagnée de ses notes. Cela vous aidera à comprendre les répercussions générales que le document peut avoir sur vous.

Vous devez soumettre le document intégral à l'avocat. Le document doit être d'un maximum de huit pages, recto seulement, en caractères lisibles.

Ce service n'est pas destiné à examiner les documents que vous avez vous-même rédigés, notamment un contrat, un bail d'habitation, un accord de cohabitation, etc.

Le service d'examen de documents juridiques exclut tout document faisant partie d'une action en justice ou d'une procédure en cours.

Vous pouvez recourir au service d'examen de documents juridiques jusqu'à douze (12) fois par année. **Pour accéder à ce service, veuillez appeler la ligne d'assistance juridique.**



COMMENT FAIRE UNE DEMANDE

Veuillez contacter BMS pour souscrire une couverture.

BMS Canada Services de Risques Ltée

 1-855-318-6558

 info.canada@bmsgroup.com

 www.canada.bmsgroup.com

Plus d'informations

Cette brochure est un résumé de la couverture et n'est donnée qu'à titre d'information. Les termes et conditions complets de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrits dans le libellé de la police, dont un exemplaire peut être obtenu auprès de BMS.

bms.





LE FORFAIT DE SERVICES JURIDIQUES

Rédaction de lettres juridiques simples

Un avocat rédigera une lettre juridique simple que vous pourrez envoyer. **Ce service est destiné à vous aider à rédiger des documents simples, comme:**

- ✓ Une lettre de plainte;
- ✓ Une lettre d'autorisation de voyage pour un enfant;
- ✓ Une lettre de démission;
- ✓ Etc.

Ce service exclut les documents juridiques complexes comme les testaments, les procurations, les contrats, les ententes de prêt, les documents relatifs à la location d'un bien ou les contrats de cohabitation ou de séparation. Ce service ne peut être utilisé si le litige fait l'objet d'une action en justice ou d'une procédure en cours.

Ce service est accessible au total 12 fois par année..

Pour accéder à ce service, veuillez appeler la ligne d'assistance juridique.

Soutien en cas de vol d'identité

Nous vous donnerons accès à une assistance si vous êtes victime d'un vol d'identité, afin que vous puissiez parler à un expert.

Ce service vous fournit des conseils généraux pour vous protéger contre l'usurpation d'identité. Si vous croyez être victime d'un vol d'identité, ce service vous fournit également une assistance directe pour vous aider à rétablir votre identité.

Ce service est disponible 7 jours sur 7, de 9 h à 18 h, heure normale de l'Est (HNE).

Pour prendre un rendez-vous téléphonique avec un expert en rétablissement de l'identité, veuillez appeler la ligne d'assistance juridique.

Assistance en matière de ressources humaines

ARAG vous donnera accès à une assistance en matière de ressources humaines, vous permettant de parler à un professionnel des ressources humaines qui vous fournira des informations sur les questions de ressources humaines qui ont une incidence sur votre entreprise.

Ce service est disponible du lundi au vendredi de 9 h à 18 h, heure normale de l'Est (HNE).

Pour parler à un professionnel des ressources humaines, veuillez appeler la ligne d'assistance juridique.



COMMENT FAIRE UNE DEMANDE

Veuillez contacter BMS pour souscrire une couverture.

BMS Canada Services de Risques Ltée

 1-855-318-6558

 info.canada@bmsgroup.com

 www.canada.bmsgroup.com

Plus d'informations

Cette brochure est un résumé de la couverture et n'est donnée qu'à titre d'information. Les termes et conditions complets de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrits dans le libellé de la police, dont un exemplaire peut être obtenu auprès de BMS.

bms.

